

# VILLE PILOTE PROGRAMME DE TRAVAIL

**ESCH-SUR-ALZETTE**  
SEPTEMBRE 2017



## culture 21

Agenda 21 de la culture



Ce document présente le programme de travail élaboré par la Ville d'Esch-sur-Alzette dans le cadre de sa participation au [programme Villes Pilotes](#) de l'Agenda 21 de la culture. Ce programme de travail a été élaboré par un groupe d'interlocuteurs locaux, sur la base des résultats de l'atelier d'autoévaluation et du [document résultant](#), le « Radar 1 ». Catherine Cullen, l'experte nommée par la Commission culture de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) et Culture Action Europe afin d'accompagner Esch-sur-Alzette dans le cadre du programme, a également offert des conseils. Le programme Villes Pilotes Europe est coordonné par la Commission Culture de CGLU et Culture Action Europe, en collaboration avec le Conseil des Communes et Régions d'Europe (CCRE).

Ce programme de travail présente brièvement les activités qu'Esch-sur-Alzette vise à mettre en œuvre entre fin 2017 et fin 2019. Sur la base des engagements et des actions présentées dans le document [Culture 21 Actions](#), il vise notamment à aborder les points forts et les points faibles identifiés dans l'autoévaluation initiale. Le programme de travail fera objet d'un suivi régulier de la part de la Ville d'Esch-sur-Alzette, d'autres partenaires et de l'experte externe. Des modifications pourront être introduites le cas échéant. La mise en œuvre du programme de travail se terminera avec une conférence finale, qui permettra à la ville d'évaluer et de diffuser les résultats de la démarche, et de prévoir des activités futures.

Les résultats du programme de travail seront présentés progressivement dans la [page web dédiée à Esch-sur-Alzette](#) du site web de l'Agenda 21 de la culture.



PROGRAMME  
DE TRAVAIL

## NOTE CONCERNANT L'ENSEMBLE DES MESURES PILOTES

Les mesures pilotes sont soit des projets spécifiques conçus pour s'attaquer aux points faibles de la Ville Pilote soit des projets caractéristiques pouvant servir à mettre en valeur ses points forts. Elles peuvent être des initiatives de petite envergure qui pourront ensuite être répliquées au niveau de la ville ou elles peuvent s'appuyer sur des expériences existant déjà.

Les Mesures Pilotes qui suivent sont pleinement intégrées au sein de la **Stratégie culturelle de la Ville d'Esch-sur-Alzette**, Connexions. Celle-ci a été accueillie favorablement et votée à l'unanimité, le 30 juin 2017, par le Conseil Communal. Ceci implique que chaque mesure pilote nourrit un ou des objectif(s) de la stratégie à long terme (ces objectifs sont rappelés en en-tête de chaque mesure pilote et sont rappelés dans **Le résumé de la stratégie Connexions**).

Ceci implique également que chaque mesure pilote sera évaluée dans le cadre plus large de la stratégie : 1) le Groupe Ville Pilote et le collège échevinal veilleront ainsi à la mise en œuvre et au respect des délais proposés (monitoring) ; et en outre 2) une évaluation régulière interne et externe des effets de Connexions est également prévue : études sur les publics ou sur l'offre culturelle, évaluations de projets (dont la Nuit de la Culture, voir plus loin), évaluations des effets de la stratégie sur les publics, les acteurs ou l'économie de la Ville, etc.

Quant à leur mise en œuvre, les mesures pilotes impliquent les acteurs suivants :

- Groupe Ville Pilote
- Institutions culturelles eschoises
- Experts spécifiques selon les thèmes et besoins
- Membres du Conseil de Gouvernance et du Conseil de la Culture (dès leur mise en place)



PROGRAMME  
DE TRAVAIL



# MESURES PILOTES

: LES MESURES PILOTES SONT SOIT DES PROJETS SPÉCIFIQUES CONÇUS POUR S'ATTAQUER AUX POINTS FAIBLES DE LA VILLE PILOTE SOIT DES PROJETS CARACTÉRISTIQUES POUVANT SERVIR À METTRE EN VALEUR SES POINTS FORTS

## GOVERNANCE DE LA CULTURE: MISE EN PLACE D'UNE GOUVERNANCE DE LA CULTURE À ESCH-SUR-ALZETTE

Cette mesure pilote, avec d'autres actions prévues par *Connexions*, participe essentiellement à la finalité 0 de la stratégie de la Ville : « Mettre en place des connexions pour permettre d'atteindre les finalités du plan ». Elle constitue un outil important pour atteindre les objectifs 2, 3 et 4 de la stratégie (Voir Annexe).

NOM ET/OU BRÈVE DESCRIPTION DE LA MESURE PILOTE	PERSONNES IMPLIQUÉES	DATES	MÉTHODES DE CONTRÔLE (ex: informations recueillies, de quelle manière?)
<p><b>PHASE 1 I</b> Au sein d'un groupe de réflexion (Groupe Ville pilote et experts), constituer le Comité de gouvernance (un groupe décisionnaire dont la mission générale est d'implanter la stratégie du Plan communal et de valider les moyens financiers à allouer aux propositions du Conseil de la Culture) : identifier les membres, définir leurs missions et le fonctionnement de ce comité. Au sein de ce Comité de Gouvernance, définir un Conseil de la Culture constitué des responsables d'institutions culturelles (la mission générale du Conseil de la Culture est donc de proposer et exécuter des actions culturelles conjointes ou au sein de chaque institution).</p> <p><b>PHASE 2 I</b> Offrir au Conseil de la culture un cadre régulier (mensuel) de rencontre et l'échange à travers la mise en place des Petits Déjeuners de la culture. Des experts sont occasionnellement invités pour développer certains aspects de la stratégie. Au sein de ces Petits déjeuners de la culture, impliquer le Conseil culturel dans l'A21 Culture et la stratégie Connexions. Former les acteurs à</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Groupe Ville Pilote</li><li>• Les institutions culturelles eschoises</li><li>• Experts spécifiques selon les thèmes et besoins</li><li>• Membres du Conseil de Gouvernance et du Conseil de la Culture (dès leur mise en place)</li></ul>	<p>De juillet 2017 à avril 2018</p> <p>À partir de janvier 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Constitution d'un document qui décrit la forme et les missions du Conseil de gouvernance, des différents conseils qui le composent ainsi que ses membres.</li><li>• Validation par les membres pressentis du Comité de gouvernance.</li><li>• Publication sur Internet.</li> <li>• Mise en place des <i>Petits déjeuners de la culture</i> (à l'heure de l'écriture de ce document, trois petits déjeuners ont eu lieu.), comptes rendus disponibles en ligne et amendables par les membres du Conseil de la culture.</li><li>• Mise en pratique des théories</li></ul>



# MESURES PILOTES

: LES MESURES PILOTES SONT SOIT DES PROJETS SPÉCIFIQUES CONÇUS POUR S'ATTAQUER AUX POINTS FAIBLES DE LA VILLE PILOTE SOIT DES PROJETS CARACTÉRISTIQUES POUVANT SERVIR À METTRE EN VALEUR SES POINTS FORTS

## GOVERNANCE DE LA CULTURE: MISE EN PLACE D'UNE GOUVERNANCE DE LA CULTURE À ESCH-SUR-ALZETTE

NOM ET/OU BRÈVE DESCRIPTION DE LA MESURE PILOTE	PERSONNES IMPLIQUÉES	DATES	MÉTHODES DE CONTRÔLE (ex: informations recueillies, de quelle manière?)
<p>un vocabulaire commun, les sensibiliser aux enjeux des mesures pilotes et des objectifs, les aider à mettre en place un cahier des charges reprenant et définissant les missions actuelles et les objectifs à long terme (formation et suivi par le Conseil de la Culture).</p> <p><b>PHASE 3</b>   Étudier les besoins et attentes de formation des professionnels de la culture et des professionnels des secteurs liés à la culture. Pour cela, entamer une réflexion sur ces autres secteurs (tourisme, commerce, etc.) pouvant de manière ponctuelle, récurrente ou continue avoir un impact direct ou indirect sur la valorisation de la culture (et réciproquement).</p> <p><b>PHASE 4</b>   Mettre en place un Conseil de la culture des jeunes (12-30 ans), dont la mission générale sera d'insuffler un point de vue extérieur sur les actions menées à Esch dans le domaine de la Culture et de proposer des actions nouvelles ou des outils nouveaux dans le domaine de la Culture.</p>		<p>À partir de mars 2018</p> <p>À partir de novembre 2018</p>	<p>présentées au cours des Petits déjeuners à travers des exercices pratiques sur la stratégie et sur des projets communs.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Analyse des besoins et attentes des professionnels et compte-rendu fin 2018, proposant des parcours de formation pour les différents acteurs.</li><li>• Validation par les membres du Conseil de la Culture.</li><li>• Constitution d'un document qui décrit la forme et les missions du Conseil de la culture des jeunes ainsi que les membres.</li><li>• Validation par les membres du Conseil de la Culture.</li><li>• Publication sur Internet de la liste des membres et de leurs rôles.</li></ul>



# MESURES PILOTES

## CULTURE ET ÉCONOMIE: DÉVELOPPEMENT DES LIENS ENTRE L'ÉCONOMIE ET LA CULTURE

Cette mesure pilote, avec d'autres actions prévues par Connexions, participe essentiellement à la finalité 1 « Soutenir la création dans la Ville » et la finalité 2 : « Soutenir le développement économique par la culture ». Elle constitue un outil pour atteindre les objectifs 8 et 9 de la stratégie (Voir Annexe).

NOM ET/OU BRÈVE DESCRIPTION DE LA MESURE PILOTE	PERSONNES IMPLIQUÉES	DATES	MÉTHODES DE CONTRÔLE (ex: informations recueillies, de quelle manière?)
<p><b>PHASE 1</b>   Élaborer, avec les acteurs du champ culturel et les acteurs économiques de la ville, une stratégie de développement économique et touristique, qui définisse la place de la culture dans ce développement.</p> <p><b>PHASE 2</b>   Mise en place d'outils spécifiques favorisant l'attrait des « créatifs » à Esch (résidences d'artistes, culture dans l'espace public, etc.). On pense notamment à l'organisation de Speed meetings (par exemple, sur la musique) afin de favoriser les rencontres entre les professionnels des secteurs culturels, scientifiques, économiques, de l'enseignement et de la recherche.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe Ville Pilote</li> <li>• Futurs membres du Conseil de la Culture</li> <li>• Institutions culturelles eschoises</li> <li>• Professionnels des secteurs culturels, scientifiques, économiques de l'enseignement et de la recherche de la Ville d'Esch-sur-Alzette et de la région Sud du Luxembourg</li> <li>• Experts de Luxinnovation et experts spécifiques selon les thèmes et besoins</li> </ul>	<p>Novembre 2017 à décembre 2019</p> <p>Novembre 2017 à décembre 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribution à l'élaboration d'une stratégie de développement économique.</li> <li>• Validation par les membres du Conseil Communal.</li> <li>• Publication sur Internet.</li> <li>• Organisation de speed meeting réguliers (au moins 2 par an).</li> <li>• Suivi des effets de ces speed meetings par un court questionnaire envoyé aux participants par mail, dans une optique d'évaluation et d'amélioration constante de cet événement.</li> </ul>



# MESURES PILOTES

## CULTURE, ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE CULTURE, ÉQUITÉ ET INCLUSION SOCIALE: LA NUIT DE LA CULTURE À ESCH-SUR-ALZETTE

Cette mesure pilote, avec d'autres actions prévues par Connexions, participe essentiellement à la finalité 1 : « Soutenir la création dans la ville » ; à la finalité 3 : « Favoriser la reconnaissance de la diversité culturelle et l'accès de tous à la culture » et à la finalité 5 : « Valoriser l'image d'Esch à l'extérieur et aux yeux des Eschois » de la stratégie de la Ville. Elle constitue un outil pour atteindre les objectifs 5, 6, 7 et 8 ; 12, 13 et 14 et 18 et 19 de la stratégie (Voir Annexe).

NOM ET/OU BRÈVE DESCRIPTION DE LA MESURE PILOTE	PERSONNES IMPLIQUÉES	DATES	MÉTHODES DE CONTRÔLE (ex: informations recueillies, de quelle manière?)
<p><b>PHASE 1</b>   Mettre en place une autoévaluation des éditions précédentes de la Nuit de la Culture, ainsi que de sa communication avec Takanéo.</p> <p><b>PHASE 2</b>   Réfléchir collectivement (Conseil de la Culture) à la nouvelle programmation de la Nuit de la Culture pour 2018, 2019 et 2020. Mettre en place des objectifs, en lien avec ceux de la stratégie, dans le sens d'une participation de tous et d'un encouragement à la créativité des habitants (favoriser la création amateur, soutenue par les professionnels et notamment l'intervention des communautés présentes à Esch).</p> <p><b>PHASE 3</b>   Organiser la Nuit de la Culture 2018.</p> <p><b>PHASE 4</b>   Évaluer le fonctionnement du projet et ses effets sur les Eschois (au sens large : habitants, travailleurs, passants, chercheurs, étudiants, résidents provisoires, etc.).</p> <p><b>PHASE 5</b>   En fonction des résultats de l'étude (Phase 4), organiser la Nuit de la Culture 2019.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Groupe Ville Pilote</li> <li>• Institutions culturelles eschoises</li> <li>• Experts spécifiques selon les thèmes et besoins</li> <li>• Futurs membres du Conseil de la Culture</li> <li>• Associations eschoises</li> <li>• Futurs coordinateurs culturels des écoles (voir "Création d'un parcours d'éducation artistique et culturelle)</li> </ul>	<p>Octobre à Décembre 2017</p> <p>Janvier et février 2018</p> <p>Mars-Mai 2018</p> <p>Septembre 2017 à mai 2020</p> <p>Juin 2018 à Mai 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compte-rendu de l'autoévaluation.</li> <li>• Comptes rendus des réunions et Petits déjeuners de la Culture organisés sur le thème de la Nuit de la Culture.</li> <li>• Évaluation qualitative des publics (entretiens) et analyse institutionnelle (entretiens avec les acteurs). Rapport et présentation orale.</li> </ul>





# MESURES PILOTES

## CULTURE ET ÉDUCATION CRÉATION D'UN PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Cette mesure pilote, avec d'autres actions prévues par Connexions, participe essentiellement à la finalité 4 de la stratégie de la Ville : « Faciliter la possibilité pour tous, de se former par la culture et aux cultures (école et life long learning) ». Elle constitue un outil pour atteindre les objectifs 15 et 16 de la stratégie (Voir Annexe).

<b>NOM ET/OU BRÈVE DESCRIPTION DE LA MESURE PILOTE</b>	<b>PERSONNES IMPLIQUÉES</b>	<b>DATES</b>	<b>MÉTHODES DE CONTRÔLE (ex: informations recueillies, de quelle manière?)</b>
<p><b>PHASE 1  </b> Afin d'améliorer la coordination entre la culture et l'éducation, nommer des « coordinateurs culturels » au sein des établissements de l'école fondamentale à Esch (8 établissements pour les 6-12 ans) et un collaborateur au sein du Service Scolaire (service municipal). Ces coordinateurs culturels au sein des écoles seront des volontaires et recevront du Ministère une décharge pour cette mission. Les former à leur mission (en fonction de leurs attentes et besoins).</p> <p><b>PHASE 2  </b> En collaboration avec les coordinateurs, faire état de l'existant et le promouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Recenser des offres culturelles déjà existantes en direction des 6-12 ans (avec 1 - 2 coordinateurs par établissement de l'école fondamentale) à Esch ;</li> <li>Informers les enseignants et valoriser ces initiatives déjà en place (encourager les enseignants à y participer) (communication et relations publiques)</li> <li>Informers les parents (via les associations de parents d'élèves) et valoriser ces initiatives déjà en place (encourager les parents à y participer) (communication et relations publiques)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe Ville Pilote</li> <li>Futurs coordinateurs culturels</li> <li>Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse</li> <li>Service de Co-ordination de la Recherche et de l'Innovation pédagogiques (SCRIPT) et technologiques (SCSCRIPT)</li> <li>Division de l'innovation (INNO) Ministère de l'Éducation</li> </ul>	<p>Janvier à Avril 2018</p> <p>Janvier à Septembre 2018: recensement À partir de Septembre 2018: mise en place des actions de communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Désignation des coordinateurs culturels et définition précise de leurs missions</li> <li>Publication sur Internet.</li>   <li>Diffusion de la liste de l'existant.</li> <li>Constitution de documents et d'outils de communication pour les enseignants et les parents.</li> </ul>



# MESURES PILOTES

## CULTURE ET ÉDUCATION CRÉATION D'UN PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

NOM ET/OU BRÈVE DESCRIPTION DE LA MESURE PILOTE	PERSONNES IMPLIQUÉES	DATES	MÉTHODES DE CONTRÔLE (ex: informations recueillies, de quelle manière?)
<p><b>PHASE 3</b>   Mettre en place la <i>Biergerbühn</i> – Ateliers de théâtre pour enfants et adolescents, initiée et menée par l'a.s.b.l. <i>Independent little lies</i> (ILL), soutenue et subventionnée par la <i>Fondation Sommer</i> et soutenu avec des moyens logistiques, techniques et de communication par le Centre culturel Kulturfabrik. L'atelier s'adresse à des jeunes de 6 à 19 ans, venus de tous horizons et de toutes les cultures présentes à Esch. La Biergerbühn est un nouvel espace de rencontre et d'échange. Dans des ateliers hebdomadaires, les participants sont encadrés par des professionnels du spectacle vivant qui leur présentent toutes les facettes des arts de la scène : jeu théâtral, mouvement, improvisation, écriture...</p> <p><b>PHASE 4</b>   À partir du recensement (phase 2), en fonction des effets des Biergerbühn (phase 3) et si cela est pertinent, identifier des possibilités de nouvelles offres à destination des scolaires. En collaboration avec les coordinateurs et les acteurs culturels (créatifs, artistes, institutions, associations), proposer de nouvelles collaborations à destination des 6-12 ans pour favoriser</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Institutions culturelles eschoises</li><li>• Experts spécifiques selon les thèmes et besoins</li><li>• Collectif de Théâtre ILL (Independent Little Lies)</li><li>• Fondation Sommer</li><li>• Kulturfabrik</li><li>• Groupe Ville Pilote</li><li>• Institutions culturelles eschoises</li><li>• Experts spécifiques selon les thèmes et besoins</li></ul>	<p>Septembre 2017 à juillet 2019</p> <p>À partir de septembre 2018</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Organisation des Biergerbühn</li><li>• Évaluation qualitative par les participants (entretiens avec les écoliers, les professionnels et les enseignants).</li> <li>• Écriture de propositions par les coordinateurs culturels.</li><li>• Échanges avec les membres du Conseil de la culture (Petits déjeuners de la culture), validation et exécution de nouvelles propositions.</li></ul>



# MESURES PILOTES

## CULTURE ET ÉDUCATION CRÉATION D'UN PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

NOM ET/OU BRÈVE DESCRIPTION DE LA MESURE PILOTE	PERSONNES IMPLIQUÉES	DATES	MÉTHODES DE CONTRÔLE (ex: informations recueillies, de quelle manière?)
<p>la rencontre avec diverses formes culturelles (on peut penser en première analyse à des présentations de saison à destination des enseignants, à l'établissement de mallettes pédagogiques sur certains thèmes ou même à faire venir des spectacles ou expositions spécifiques, etc.).</p> <p><b>PHASE 5  </b> En collaboration avec les coordinateurs et les acteurs culturels (créatifs, artistes, institutions, associations), mettre en place un parcours d'éducation artistique et culturelle pour chaque élève du système fondamental, afin de promouvoir et de valoriser les métiers de l'Art et de la Culture dans les milieux scolaire, parascolaire et périscolaire. (A priori et en première analyse), ce parcours pourrait par exemple intégrer au moins une visite de chaque institution culturelle d'Esch au cours des 6 années de scolarité fondamentale.</p>		À partir de janvier 2019	<ul style="list-style-type: none"><li>• Écriture d'un parcours de formation.</li><li>• Échanges avec les membres du Conseil de la culture (Petits déjeuners de la culture), validation et exécution des conditions nécessaires pour la mise en place de ce programme.</li></ul>



# CONTACT

Pour davantage d'information sur cet exercice, veuillez contacter :



## Ville d'Esch-sur-Alzette

Ralph Waltmans, Directeur du Service Culture  
d'Esch-sur-Alzette :  
[Ralph.Waltmans@villeesch.lu](mailto:Ralph.Waltmans@villeesch.lu)



## Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

### Commission culture

Email: [info@agenda21culture.net](mailto:info@agenda21culture.net)  
Web: [www.agenda21culture.net](http://www.agenda21culture.net)





**ESCH-SUR-ALZETTE**  
Ville Pilote • culture 21  
**EUROPE**

